



L'assurance-crédit, 25% des transactions inter-entreprises concernées

samedi 2 mai 2009, par [lpe](#)



Des entrepreneurs ont participé récemment à une réunion d'informations et d'échanges avec les deux principaux assureurs-crédit (**SFAC et COFACE**), sur une initiative de **MEDEF locaux** en Deux-Sèvres et dans la Vienne notamment.

En Deux-Sèvres, ils étaient une trentaine à assister à cette réunion qui visait à mieux organiser les relations entre les PME et les assureurs-crédit, acteurs importants des relations commerciales et financières entre entreprises. Elle a permis également d'informer les PME sur les dispositifs complémentaires mis en oeuvre par le Gouvernement et le rôle du Médiateur du crédit en matière d'assurance-crédit.

Le rôle de l'assurance-crédit

L'assurance-crédit permet de **garantir les risques d'impayés liés aux délais de paiement accordés par une entreprise à ses clients**.

Par exemple, un fournisseur X vend des marchandises à un client Y en lui demandant de régler ces achats à 40 jours. Le fournisseur X peut demander à souscrire une assurance lui garantissant l'encaissement d'une partie de la facture en cas de défaillance du client Y. La société d'assurance-crédit analyse l'entreprise cliente Y et accepte de garantir le paiement d'une partie ou de la totalité de cette facture. Dans les faits, la société d'assurance-crédit définit un montant de transaction avec le client Y qu'elle acceptera de garantir.

On estime que 25% du crédit inter-entreprises est couvert par l'assurance-crédit, ce qui illustre l'importance de ces acteurs dans la trésorerie des entreprises. La **cotation des entreprises** par les assureurs-crédit est périodiquement réétudiée et une diminution des garanties peut causer de réelles difficultés. En effet, un client non couvert par l'assurance-crédit de son fournisseur peut se voir refuser des délais de paiement, créant ainsi des problèmes de trésorerie chez le client qui devra régler comptant ses achats.

Le **MEDEF Deux-Sèvres, qui regroupe près de 200 entreprises (70% de PME de moins de 50 salariés) et 16 branches professionnelles** dans le département a organisé cette réunion pour que les PME comprennent mieux le système de cotation des assureurs-crédit et que les assureurs-crédit clarifient

les éléments qu'ils attendent des chefs d'entreprise.